

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	<i>Durrell Wildlife Conservation Trust</i>
Intitulé du projet	Appui de l'association FSR pour la conservation du lac Ravelobe
Numéro de subvention	SG77011 Convention N°006/16/BIOO
Date du rapport	10/07/2019

Hotspot CEPF :

Orientation stratégique : Orientation stratégique 1 et priorité d'investissement 11.

Montant de la subvention : Ar 54 450 000

Dates du projet : Décembre 2016 au Novembre 2018

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (*donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet*)

- Association Sakaizan-dRavelobe ; réalisateur des activités
 - Enlèvement des Jacinthes d'eau,
 - patrouille nuit et jour,
 - sensibilisation : sensibilisation dans les 07 villages, durant les journées environnementales : JMZH, JME

- Madagascar National Parks
 - fait de patrouille, en charge de bateau en cas de délinquant
 - Enlèvement des jancynthe d'eau : tracteur pour transporter les jacinthes d'eau
 - Application des lois

- Surveillance de pêche : contrôle dans le lac

- DREEF/DIREDD :

- fait de patrouille mixte,
- Application des lois
- Génie rural ; ouverture et fermeture de la vanne
- les autorités locales (chef de fokontany, Maires, Chef de district: sensibilisation durant les journées environnementales

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

- Nettoyage du lac : le lac est actuellement ouvert,
 - Le bateau peut circuler facilement dans le lac
 - Régénération de marais : site de nidification des oiseaux d'eau
 - Sécurité des habitants ; depuis l'ouverture du lac, aucune perte de vie alors que auparavant, il y avait des gens attrapés par de crocodiles car cet animal se cache en dessous de Jacinthe d'eau
 - Augmentation de quantité d'eau disponible pour l'irrigation des plaines de Marovoay, secteur 4 et 5

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Habitat en bonne santé, population de faune stable, suivi de Rere réalisable, quantité d'eau utilisée par l'agriculture augmente	Lac est ouvert à 99%, les marais se régénèrent, le circuit touristique améliore, la sécurité humaine augmente

- b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Nombre d'observation des espèces aquatiques (Rere, crocodiles) augmente, amélioration de production de la pêche à la ligne	Diminution de père de vie humaine étant donné que les crocodiles sont facilement repéré par les pêcheur
Pas pêche illicite ou au moins reduite	Diminution de nombre de pêcheur illicite suite à la difficulté de se cacher après enlèvement des jacinthes et aussi des arrestations des pêcheurs illicites venant d'autre zone grâce aux activités de patrouilles

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

- Nettoyage du lac avec les quantités des Jacinthes d'eau enlevées. On a pu nettoyer plus de 95% prévu. Les membres de l'association sont très motivés

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
	Améliorer la qualité de l'habitat		Mise en place de deux regards (barrières) dans la rivière qui relie le lac Ravelobe et la rivière Ambodimanga ou Vavan'Ampijoroa	03 barrières mises en places
		A112	Suivi: 48 suivi faites à l'ordre de deux fois par semaine durant les mois de Décembre au mois de aout au niveau de regards	48 suivi faites par les habitants d'Ambodimanga
		A113	Réunion de préparation	03 réunions avec membres de federation des bénéficiaires cultivateur du secteur 4 et 05;
		A114	Enlèvement et transport des Jacinthes d'eau:	517 personnes don't 214, femmes et 303hommes ont participés. 70 pers par jour travaillent pendant 42 jours: le lac est nettoyé à 99% (au lieu de 95% dans l'objectif

	Diminution de pêche illicite	A2111	réunions de planification, d'échange d'information :	06 réunions de planification et d'échange d'information
		A 2 1 2	Patrouilles du jour par les membres de FSR, (une fois par semaine) pendant deux ans; patrouilles mixte avec force/DREEF, DRHP	302 patrouilles,
		A213	un atelier d'évaluation: par des parties prenantes	01 Reunion d'évaluation
		A214	Sensibilisation durant les 2 JMZH (Février 2017 et février 2018) et deux JME (05 Juin 2017 et 2018); 24 émission à la radio Sensibilisation	Sensibilisation Durant 02 JMZH, 02 JME et sensibilisation dans les 07 villages membres, 06 émissions à la radio locales (02 plateaux), 01 émission de TVM locale et nationale

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Afin de réaliser le nettoyage durant l'ouverture de la vanne (niveau d'eau bas), par rapport au nombre prévu dans le proposal, on a augmenté le nombre des participants ; 70 pers au lieu de 35 prévu. En ce qui concerne la patrouille, on a augmenté aussi le nombre. On a augmenté aussi le nombre de barrière afin de limiter l'entrée des Jacinthes venant de l'amont

La motivation des membres de l'association FSR durant la réalisation des activités est la raison du succès du projet malgré la difficulté des travaux aussi bien l'enlèvement des jacinthes d'eau. Les femmes sont actives, elles travaillent dans les boues. L'acquisition des matériels (bicyclettes, talki walki, torches..) augmente la motivation et facilite la réalisation des patrouilles (jour et nuit).

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Durant la réalisation de nettoyage du lac, les membres de bureau de l'association et les patrouilleurs (35 personnes) ont alloué un jour de travail par semaine pour la caisse de l'association. Une pourcentage du cout de circuit dans le bateau est encore en négociation avec MNP.

Sauvegards

10. Si votre projet a déclenché des sauvegards sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant USD	Remarques
Durrell	A	6 573	
Whitley	A	3 506	
MNP	Tracteur		

**Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative
01 :40 zones clés pour la biodiversité, couvrant 2,8 millions d'hectares, bénéficient d'une protection ou d'une gestion nouvelles ou renforcées.	Renforcement de la protection de la biodiversité du lac contre n'invasion de la jacinthe d'eau qui empêche la respiration des animaux et contre les pêcheur illicite
04.Au moins 40 organisations de la société civile, dont au moins 30 organisations locales, participent activement aux actions de conservation guidées par le profil de l'écosystème.	Participation très active des membres de l'association FSR dans l'enlèvement des jacinthe d'eau et la patrouille pour lutter contre la pêche illicite
1.1. Les niveaux de menace sur au moins 25 sites prioritaires ont été réduits grâce à des	Le taux de pêche illicite a connu une diminution grace à l'augmentation de la patrouille effectué par le FSR

actions de conservation pertinentes mises en œuvre par les communautés locales.	
1.2.Sensibilisation aux valeurs de la biodiversité et à la nature des menaces et des facteurs soulevés parmi les communautés locales dans au moins 25 sites prioritaires.	La participation de l'association FSR à : JMZH, JME a permis de sensibiliser les communautés de 07 villages concernés sur la valeur de la biodiversité ainsi que les menaces qui pèsent sur ces dernières.
1.6. Au moins 75% des communautés locales ciblées par des projets basés sur le site présentent des avantages tangibles pour le bien-être.	Nombreux ménage (1200) de la plaine de Marovoay a bénéficié d'irrigation de leur riziculture grâce à la gestion de l'ouverture et de la fermeture du lac

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
Ankarafantsika	24ha	EP

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*

* Veillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation

structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

Fédération des cultivateurs du riz du zone 4 et 5 du plaine Marovoay			x						x			x				x	2000	3000
Association des guides Ankarafantsija			x													x	20	05

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

18b. Géolocalisation de chaque communauté

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
Association Sakaizand-Ravelobe	16°19'36.32"	46°49'48.57.38"
Association des femmes Ambodimanga	16°19'17.80"	46°49'40.73"
Fédération des cultivateurs du riz du zone 4 et 5 du plaine Marovoay	16°9'11.85"	46°39'7.31"
Association des guides d'Ankarafantsika	16°19'45.28"	46°49'48.59.95"

19. Politiques, lois et réglementations

Veillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet

N°	Champ d'application (marquer avec un x)	Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)
----	---	--

	Nom de la loi, politique ou réglementation	Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux	
1																				
2																				
...																				

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/parteneriat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

d

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : VELOSOA Juliette

18. Organisation : Durrell Wildlife Conservation Trust

19. Adresse de correspondance : II Y 49 J Ampasanimalo Antananarivo

20. Numéro de téléphone : 032 40 564 27

21. Adresse e-mail : juliette.velosoa@durrell.org